

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
COMPTE RENDU DU 13 NOVEMBRE 2019**

A - VIE QUOTIDIENNE

1 - Les rambardes du Chemin du père Maurel sont cassées depuis le mois d'avril 2019 et elles sont toujours dans cet état déplorable.

Les photos ci-jointes attestent du spectacle offert tout l'été aux touristes.





Réponse :

Elles ont été détériorées plusieurs fois par les entreprises qui ont travaillé sur le site. Elles seront remplacées.

2- La corbeille à papiers, près du 17 Chemin du père Maurel, n'a toujours pas été remplacée.

Réponse :

La corbeille en papier sera remplacée

3 - Rond-point Malfato et celui de l'entrée de l'île des Loisirs est dans un piteux état (mauvaises herbes, plantes séchées).

Réponse :

Les deux rond-points ont été minéralisés et ils sont désherbés manuellement, les plantes mortes seront supprimées et remplacées. Beaucoup sont mortes suite à la canicule.

4 - Allée de la Découverte avant le porche pour aller à Aqualand, les pavés sont détériorés et présentent des bosses, qui sont source éventuelle de chutes.

Réponse :

Il s'agit de racines de pins qui soulèvent les pavés et le béton, il faut reprendre l'ensemble du cheminement.

5 - Le pont avant l'île des Loisirs présente un trou qui a été entouré en orange (à réparer).

Réponse :

Pour le trou avant le pont de l'île des loisirs les services se déplaceront et l'excavation sera traitée.

6 - Après le pont dans les haies de genêts, après les travaux il reste des plots en plastique et saletés diverses. Je vous laisse juge de l'information car les travaux ont repris de l'autre côté.

Réponse :

Un piquage sera réalisé.

Un point positif à souligner, la non construction du petit bois de l'île aux Loisirs.

7 - Rien ne change concernant les réflexions faites cet été 2019 par rapports aux années précédentes si ce n'est que cela ne s'améliore pas. En effet, le Cap d'Agde reste sale, sans entretien permanent malgré que l'on lui confère le titre de « Station Estivale ». Particulièrement des rues et allées : Rue des Corsaires et du Pacifique.

Réponse :

Concernant la propreté du cap un effort a été fait par la ville en effet pas moins de 40 intérimaires sont venus renforcer les services de la communauté d'agglomération.

- Cette année trois équipes de travail, une le matin, une l'après-midi, une le soir jusqu'à 22 heures avec 2 glutons (aspirateur de voirie).

- Trois collectes de poubelles par jour matin après midi soir.

- Une attention particulière au mail de Rochelongue avec un balayeur munit d'un gloton jusqu'à 22 h.

- Deux passages de balayeuse par jour matin après midi.

- Un effort a été également fait par le SICTOM qui tenait une permanence jusqu' à 22h pour recevoir la collecte des corbeilles. Ils ont également participé au nettoyage des points d'apport volontaire, l'ensemble des points d'apports volontaires ont été renouvelés.

- L'entreprise Nicolin avait pour mission le nettoyage à l'eau chaude de la place du môle et de l'allée de la flânerie.

8 - Si cette année nous n'avons pas été gêné par la sortie de nos parkings, les trottoirs sont restés avec des excréments canins voire même des crottins de cheval qui ont continué à joncher le sol sans qu'il n'y ait de nettoyage ; nous savons très bien que nous ne pouvons pas faire grand-chose face à l'incivisme des gens mais il est important de redorer la Station. Les moyens sont-ils de mettre des panneaux indicateurs ?

Réponse :

Concernant les excréments canins des panneaux spécifiques vont être réalisés par la ville

9 - Allée des Caraïbes, nous avons été, cette année encore, obligé de faire appel au « numéro vert » pour les déjections canines nauséabondes, ainsi que pour les déchets constants laissés dans cette allée. Est-il nécessaire de rappeler qu'il y a un passage important, vers la mer, de mai à septembre mais aussi qu'il y a l'entrée directe de 15 villas qui subissent tout au long de l'année les aléas des estivants mais aussi ceux des résidents par le manque d'entretien, de propreté etc....

Réponse :

Concernant les excréments canins des panneaux spécifiques vont être réalisés par la ville.

10 - En ce qui concerne les MOUSTIQUES, ne peut-on trouver une solution afin que les dialogues avec ses voisins ne se terminent pas, au bout de quelques secondes, la peau marquée de piqures ?

Réponse :

Le traitement des moustiques est réalisé sur l'ensemble de l'arc méditerranéen par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (EID) qui réalise des passages sur le domaine public. La réglementation actuelle ne permet que le traitement des larves avec des produits respectueux de l'environnement. Le traitement sur les individus adultes ne peut être effectué, après validation de l'Agence Régionale de Santé (ARS), que lorsque des cas de maladies vectorielles sont avérés.

Pour lutter contre la présence de moustiques, il est important que chaque administré agisse en supprimant l'intégralité des eaux stagnantes et non traitées : coupelles sous les plans, bâches, pneus, piscine mal hivernée, réserve d'eaux de pluie sans couvercle....

11 - Les feuilles de plusieurs années s'entassent trop souvent sous les haies, les lauriers Celles du trottoir de l'avenue d'Outre-Mer face à l'entrée de l'allée des Caraïbes sont aspirées dans l'allée en fonction de la direction du vent ce qui donne un va et vient permanent... Les feuilles des résidences faces aux résidences Azur et Soleil, les Cristallines sont trop souvent soufflées dans l'allée, voire même dans les jardins.

Réponse :

Un ramassage des feuilles est fait dans le cadre de la taille des haies par les espaces verts le reste est traité par le passage des balayeuses.

12 - Ne pourrait-on pas aspirer les feuilles afin d'en faire du compost. Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en un terreau riche, d'excellente qualité et 100% naturel. Le compost allège la terre et permet des économies d'engrais, de terreau et d'eau. Il permet aussi de réduire nos déchets de cuisine et déchets de jardin, et d'éviter les transports jusqu'à la déchetterie pour s'en débarrasser. Pourrait-on trouver un emplacement qui ne gênerait personne ?

Réponse :

Les feuilles prélevées dans le cadre des missions d'entretien sont amenées à la plateforme du SICTOM pour être transformées en compost.

13 - Les vélos :

Il n'y a aucun marquage sur les trottoirs lorsque l'on vient du rond-point « Les Tours de St-Martin » (avenue des Alizées allant vers avenue d'Outre-Mer avec la traversée de la rue des Corsaires au rond-point des Antilles) ; les vélos en file indienne, surtout de mai à septembre, s'accaparent totalement les 2 trottoirs avenue d'Outre-Mer, ne préviennent pas et les piétons sont limite gênants. Les sorties des parkings côté avenue d'Outre-Mer sont gênées par les vélos tant pour les voitures que pour les piétons. Là encore peut-être faudrait-il faire des marquages au sol.

Réponse :

Concernant le problème de la circulation des vélos il s'agit de trottoir et non de piste cyclable les cyclistes doivent rouler sur la chaussée.

14 - Les Tamaris :

Nos Tamaris ne fleurissent pas mais ont de petites graines beiges qui, avec le vent arrive dans les jardins, voire parfois dans les assiettes. Les tamaris se taillent : on peut n'effectuer cette taille que tous les deux ou trois ans. Une taille plus radicale, que le tamaris tolère bien, permet de lui donner une forme déterminée. Quand le sujet vieillit, il faut supprimer les plus vieilles branches, l'arbuste gardera un port plus compact et sa base ne se dégarnira pas.

Depuis 2007 ils ont été taillés 1 seule fois (du moins Allée des Caraïbes) ! Pourquoi ?

Réponse :

Concernant la taille des tamaris elle sera programmée, pour les graines beiges, il s'agit de la fleur du tamaris.

15 - La promenade côté « mer » :

La promenade, voire les entrées donnant sur l'allée, est jonchée de sable dû au vent. Quelles sont les dispositions prises afin d'effectuer un nettoyage de la promenade sans mettre les gravillons sur la plage ?

Réponse :

Pour l'enlèvement de sable sur le cheminement du front de mer, il est fait mécaniquement quand ce dernier est propre, il est repositionné sur la plage, s'il est souillé de grave il est amené au centre de trie.

16 - L'élagage

Du côté où jouent les pétanqueurs (allée de Basse Terre), beaucoup de débris dus à l'élagage jonchent le sol. Comment y remédier ?

Réponse :

Concernant les débris dus à l'élagage, un ratissage sera réalisé.

17 - Pour ce qui concerne la taille des lauriers, ceux bordant principalement l'Allée des Caraïbes pour le constat, il faut se rendre à l'évidence c'est un vrai massacre. Est-ce dû au matériel utilisé ?

Réponse :

Pour la taille des haies, Allée des caraïbes, il ne s'agit pas de massacre c'est tout simplement l'étroitesse du cheminement qui fait que ne permet qu'une taille au tracteur taille haie. Il faudrait supprimer une haie d'un côté pour retrouver une taille normale.

18 - Route de Rochelongue :

Devant la concession Citroën, à la jonction du pont, il existe un affaissement important qui fait rebondir les voitures. Une réponse nous a été apportée par vos services en décembre 2018 : « une purge de chaussée sera réalisée pour effacer cette déformation (avant la saison). Ces travaux ne sont pas réalisés à ce jour.

Réponse :

Ces travaux sont inscrits à l'arbitrage budgétaire 2020. Ces travaux seront à coordonner avec les services du département car le pont leur appartient.

19 - Demi-échangeur devant le camping des Champs Blancs RD 612 - Raymond Fages

La deuxième partie du rond-point (plan du 13 mars 2019) en direction de Sète n'est pas réalisée. Cette réalisation aura-t-elle lieu ?

Réponse :

La deuxième partie n'est pas prévue à ce jour.

20 - Stérilisation des goélands

Des riverains de la rue des corsaires ont interpellé Mme ANTOINE sur les nuisances insupportables que provoquent les goélands et l'informent sur la politique d'éradication de ces oiseaux en traitant les oeufs par drone. Ce type de campagne est menée avec succès par la ville de Nice. Vous trouverez ci-joint un dossier complet sur ce sujet. La ville d'Agde peut-elle s'inspirer de ces actions qui sont efficaces si elles sont menées avec régularité ?

Réponse :

La ville n'est pas favorable à l'utilisation des drones car ce n'est pas adapté.

Dernièrement, la ville a créé un comité de pilotage pour lutter contre les nuisances provoquées par les goélands et cette mission est désormais de la compétence du service de la police de l'environnement.

21 – Mail de Rochelongue

Nous avons fait part, à de nombreuses reprises, de l'état lamentable du front de mer au Mail de Rochelongue. En guise d'espaces verts, nous avons de gros galets déposés sur une toile géotextile devenue apparente. Les escaliers pour « monter » à la mer puis redescendre sont inutiles et sources d'accumulation de déchets tout comme les murets latéraux qui sont toujours très sales. Cette esplanade pourrait être l'objet d'un commencement de rénovation globale de ce quartier qui a 30 ans et qui mérite un sérieux lifting.

Cette esplanade est un lieu de rendez-vous et un espace de partage, une sorte d'agora. De très nombreuses animations musicales, culturelles ou sportives sont organisées sur ce site. Il faut le repenser en le rendant plane et réétudiant les axes naturels de circulation des piétons (le passage se fait côté glacier Marie-Louise et l'autre côté entre les deux murets) est peu utilisé puisqu'il existe une voie beaucoup plus naturelle qui emprunte les pelouses devant le restaurant « les Roches Marines) depuis le chemin de plage. Un nouvel aménagement doit

tenir compte de l'organisation de spectacles de grande envergure, de bancs et assises, de compteurs électriques disposés judicieusement.

Il faut sans aucun doute tenir compte d'une possibilité d'ensablement au plus près du chemin de plage mais des solutions peuvent sans doute être proposées. Il faut également maintenir la présence, dans ce secteur, des parkings à vélos qui sont très utilisés.

Plus globalement, l'ensemble du Mail de Rochelongue a besoin d'une rénovation d'envergure. Il est devenu un espace commercial et d'animations.

Réponse :

La question sera abordée durant la séance.

22 – Mail de Rochelongue : un espace piéton toute l'année.

La circulation et les espaces piétons sont deux sujets très débattus en réunion de commerçants. L'arrêté 44 du 30 mars 2018 prévoit la gestion d'ouverture et fermeture de la borne pneumatique (devant le traiteur Raphaël - rive gauche) BORNE RELEVÉE EN PERMANENCE SAUF DE 6 heures à 10 heures du matin pour permettre les livraisons. Cette borne est actuellement totalement baissée et permet l'accès à toute heure des véhicules (photo ci-jointe) stationnements sauvages et dégradations vont reprendre. Les dates de l'arrêté ne sont pas respectées.

Lorsque la borne est relevée, les véhicules ont deux options pour entrer malgré tout sur le Mail :

- par le côté UNIVERS DISCOUNT (rive droite) en marche avant ou arrière. Ces manœuvres sont extrêmement dangereuses. La clientèle sort des boutiques directement sur la voie



roulante. Nous avons frôlé plusieurs fois la catastrophe. La solution serait l'installation d'une borne qui s'abaisserait automatiquement à la sortie des véhicules entrés sur le Mail avant 10 h du matin et interdisant définitivement l'accès par le rond-point.

- par la barrière manuelle centrale (entre le distributeur et la boîte aux lettres) - accès depuis le rond-point. La pose du cadenas pompier n'est pas faite. Nous sommes disponibles pour une rencontre sur site afin de régler ces problèmes.

La solution est de rendre cet espace piéton à l'année en permettant d'interdire les accès qui sont empruntés actuellement. Pour la gestion des animations qui nécessitent parfois l'accès de véhicules (coccinelles, jeep commémoration du débarquement de Provence, ... etc) nous faisons des demandes écrites aux services concernés et cette procédure fonctionne parfaitement.

Réponse :

Pour le cadenas de la barrière centrale, il sera repositionné.

L'espace deviendra piéton comme demandé.

23 – Les Horaires de bus

Les horaires des bus ne sont pas forcément respectés et peuvent provoquer d'importants désagréments pour se rendre à la gare ou l'aéroport par exemple L'information sur les horaires n'est pas suffisantes. Les horaires du dimanche font l'objet d'un dépliant à part. Il serait souhaitable de les faire paraître sur le même document général. Ces difficultés ne favorisent pas l'utilisation des transports en commun.

Réponse :

Les horaires de bus sont optimisés pour être en correspondance avec les arrivées / départs des TER ou TGV en gare d'Agde. Les horaires de bus sont définis sur une plus longue période que les horaires de train qui évoluent en cours d'année. Les périodes de création des horaires ne coïncident pas avec celles de la SNCF (saisonnalité du réseau CapBus, dimension locale...) Les fiches horaires de chaque ligne mentionnent les correspondances en affichant les horaires d'arrivée / départ des trains.

Les moyens mis à disposition pour l'affichage des horaires sont nombreux :

- application mobile CapBus
- application mobile calcul d'itinéraire Cap'iti
- site internet www.capbus.fr
- affichage aux poteaux et sur les planimètres
- présence des guides horaires dans chaque mairie de la CAHM et Offices de Tourisme
- boutique d'information commerciale à proximité de la gare SNCF d'Agde, quai Commandant Réveille
- intégration dans Google Transit (affichage des prochains passages de bus et calcul d'itinéraire à partir de Google Maps)
- intégration des horaires dans les applications mobiles tierces comme MyBus

Le suivi en temps réel du positionnement des bus est disponible à partir du site internet, cela permet donc de savoir où est le véhicule que l'on attend. Un bus ne passe jamais en avance à un arrêt, une tolérance de 3 minutes est acceptée après l'horaire théorique due aux aléas de circulation. Les horaires sont respectés (sauf cas de force majeure : pannes, accident, événements naturels, travaux de voirie...).

La desserte de l'aéroport est assurée par Hérault Transport, les horaires sont en correspondance avec les départs / arrivées de vols :

- affichés à l'arrêt en gare d'Agde
- disponibles sur le site internet www.herault-transport.fr
- disponibles sur l'application mobile LIO Occitanie
- disponibles sur le site internet de l'aéroport beziers.aeroport.fr

Les horaires du dimanche en période "hivernale" font l'objet du fiche à part. L'intégration dans la fiche générale n'a pas été faite pour simplifier la lecture des horaires.

Police Municipale :

Luc Larose fait un bilan de la saison estivale sur la base d'une projection.

B - GRANDS TRAVAUX

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Depuis le 1er janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune comptera 19 000 prises adressables à des offres fibre « Orange » et « SFR » avant la fin de l'année. L'opérateur a l'obligation que l'ensemble des prises adressables sur l'ensemble de la commune soient raccordables avant la fin de l'année 2020. En cas de non réalisation de cet objectif imposé par l'Etat, l'opérateur se verra infliger une amende correspondant à un pourcentage de son chiffre d'affaires.

Actuellement, le déploiement de la fibre est réalisé sur l'ensemble de la commune mais nécessite, parfois, la réalisation de chantier de génie civil pour remettre en état des conduites ou des chambres.

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, un peu plus de la moitié des immeubles ont conventionné ; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

AMENAGEMENT PAYSAGER DES ECHANGEURS RD 612

Le projet d'aménagements des échangeurs Tamarissière, Guiraudette et Rochelongue rentre dans le cadre du programme d'intégration paysagère des ouvrages.

Ce programme porté par le Conseil Départemental vise à aménager ces trois échangeurs routiers afin de proposer des entrées de villes plus qualitatives où une démarche d'intégration écologique sera associée à travers l'agencement et le choix des espèces végétales.

L'étude est toujours en cours d'élaboration et la réalisation des travaux pourrait être prévue pour l'automne 2020.

Le budget estimé pour cette opération est de 300 000 €.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

ILE DES LOISIRS

Les travaux de requalification de l'île des loisirs s'inscrivent dans un projet d'aménagement d'ensemble du quartier.

Cette première phase de travaux représente près de 15 000 m² traités

Cette réhabilitation prévoit, le réaménagement complet de l'entrée de l'île qui propose une transformation des espaces. L'aspect routier sera ainsi effacé au profit d'un aménagement tourné vers la promenade piétonne.

Pour ce faire, l'accès voirie sera repris et épousera une forme courbe, il sera doté d'un plateau traversant, qui permettra ainsi une sécurisation pour tous par le ralentissement des véhicules motorisés.

Un large espace sera dédié à l'aménagement d'une promenade (de 7 m de largeur), un traitement de surface en béton clair permettra d'apporter du contraste.

En parallèle à cette voie, le projet prévoit la reconstitution du stationnement qui sera rendu perméable.

De nombreux espaces seront dédiés à la végétalisation qui seront constitués d'arbres, et d'arbustes de type méditerranéen mais aussi de l'ensemble des végétaux existants repositionnés (un paillage minéral viendra finir les espaces verts).

L'éclairage et le mobilier urbain sera également nouveau et participera à l'ambiance du site.

Au niveau des travaux :

- la phase des terrassements généraux et d'aménagement du réseau pluvial est en cours de réalisation

Le planning prévoit 4 mois de travaux pour une fin estimée à fin février

Le budget prévisionnel s'élève à 3 000 000 €.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques

MAISON DE LA MER

Dans le cadre du réaménagement du cœur de station, les locaux exigus de la Direction des Milieux Marins, situés sur l'emprise de l'ancien Palais des Congrès, doivent être libérés.

Ainsi, la Ville d'Agde a élaboré un projet innovant, consistant à positionner, sur un lieu stratégique, les nouveaux locaux « flottants » de cette Direction.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Création des nouveaux locaux de la direction administrative des Milieux Marins y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé, le matériel nautique et de plongée.
- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires.

Cette Maison de la Mer se situera à l'avant-port, en limite de l'embouchure de la mer.

Il y aura au total 8 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'une partie administrative répartie regroupant les zones bureaux et vestiaires.

- D'une partie technique regroupant le matériel professionnel sensible et de plongée
- D'une partie « accueil du public et espace découverte »

Ce projet s'inscrit également dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment :

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement

Avancement de l'Opération :

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué à l'agence IMAGINE Architecture.

La phase Avant-Projet Détaillé est en cours de validation (cf visuels).

Le début des travaux est prévu en Janvier pour une durée de six mois environ.

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 840 000.00 € T.T.C avec des aides financières de nos partenaires institutionnels estimées à hauteur de 30%.

Présenté par Philippe HERAL, Directeur du Centre technique Municipal

AMENAGEMENT D'AIRES DE PIQUE-NIQUE

Un aménagement dit de repos a été réalisé à proximité du Parking des Echasses Blanches en bordure du lagon, il consistait à l'implantation :

- D'une aire de jeux
- D'un rack à vélos en plastique recyclé
- De 4 tables en plastique recyclé
- D'une table spécifique pour personnes PMR, également en plastique recyclé

A proximité de l'aire de jeux à Richelieu, 5 tables DD seront positionnées prochainement et une table DD pour PMR a déjà été installée.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques

C.I.T

La ville d'Agde souhaite améliorer les infrastructures vieillissantes de ce complexe et d'en faire un haut lieu d'entraînement et de formation de Tennis du Sud de la France. En effet, la halle existante, abritant les courts de tennis couverts, a subi les effets du temps et nécessite d'être remplacée.

Le projet proposé consiste en la réalisation d'une nouvelle halle sportive, en lieu et place de l'existante qui sera démolie.

Le projet est estimé à 2M€ H.T.

Les études sont toujours en cours et les travaux devraient débuter en janvier 2020 et durer environ 6 mois.

Une participation des partenaires institutionnels est attendue à hauteur de 30% minimum*

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre de la nouvelle politique nationale pour la cohésion des territoires, la Ville d'Agde a été retenue pour bénéficier du programme « Action Cœur de Ville ».

Ce programme permet l'amélioration des conditions d'habitabilité et de vie des habitants, et la mise en œuvre d'actions pour la requalification d'espaces publics.

C'est dans ce cadre que la commune a identifié 3 axes majeurs sur lesquels développer cette réflexion, la requalification d'un premier espace constitué par la place Jean Jaurès et la place Louis Bessière jouxtant la cathédrale ainsi que les rues Honoré Muratet, Louis Bages et de l'Hôtel du Cheval Blanc.

Le principe d'aménagement a consisté à favoriser l'émergence d'un espace public partagé, accessible, sécurisé et agréable au travers de l'intégration d'espaces verts, de mobilier urbain et d'éclairage public adaptés.

Pour rappel les travaux de conformité des réseaux humides et l'effacement des réseaux secs ont démarré fin 2018. Ils se sont poursuivis par la dépose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces, puis la construction des voiries par la réalisation d'une structure sur laquelle a été posé le revêtement constitué de pavés basalte, recommandés par la DRAC et les ABF.

Les travaux ont été achevés début juillet, reste à ce jour quelques réserves sur les finitions (pieds de façades, garde-corps, mobiliers urbains)

Coût global des travaux : 1 800 000€ T avec co-financement de l'Etat.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

AVENUE DE LA JOLIETTE – Village Naturiste

La Ville, en concertation avec les commerçants, a défini un projet de requalification de l'avenue de la Joliette. Cet aménagement prévoit le traitement 5 500 m² d'espace soit 200 ml sur une profondeur moyenne de 25 m.

L'objectif était de transformer une jonction voirie très routière en espace partagé sous forme de mail et profiter de la vue sur le port (vue cachée par les véhicules et les haies végétales).

Un budget de 1 200 000 € a été investi.

Les choix très qualitatifs ont été retenus par l'utilisation de bétons désactivés pour marquer et structurer les revêtements.

Le profil de voirie a été entièrement mis à plat depuis les commerces jusqu'au nez du quai pour apporter du confort et une transparence visuelle.

Le mobilier urbain, l'éclairage public et les espaces verts (700 m² et 350 plantes) ont été choisis et disposés afin de rythmer et apporter une ambiance propre au Quartier.

Enfin, des bornes escamotables sont installées et permettront de fermer ou d'ouvrir à la circulation la voie lors d'animations ou d'évènements particuliers.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques
THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Dans le cadre de « la politique de la Ville » et notamment de son cœur de ville, l'équipe municipale souhaite réaffirmer son investissement et sa volonté de présence publique dans ce quartier prioritaire.

Ainsi, elle propose un projet de développement et de diffusion des pratiques culturelles au sein d'équipements structurants accessibles à tous, en lieu et place de l'actuelle Médiathèque « Maison des Savoirs », Place du Jeu de Ballon.

Il y aura au total environ 30 agents qui seront appelés à travailler sur ce site qui s'articule autour de 3 entités distinctes :

- La construction d'un théâtre de 220 places : une jauge médiane entre celle du futur centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places).

- La rénovation de l'actuelle médiathèque : en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages.

- La création de 2 salles dédiées à la création et au développement de la pratique amateur.

Les études réalisées par les services techniques de la Ville ont permis de définir le programme et de présenter l'opération à l'architecte mandataire du projet : Le cabinet A+ Architecture par son représentant Philippe Bonon.

Dans ses objectifs assignés, il reprendra volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 30 mai 2018.

Les entreprises titulaires des travaux ont été désignées.

La phase travaux est actuellement en cours:

- 1/ Travaux de démolition depuis début mars.
- 2/ Travaux de gros œuvre depuis début juin.
- 3/ Durée globale des travaux tous corps d'état estimée à 18 mois dont 12 mois pour la médiathèque.

Coût de l'opération :

Le cout global de l'opération est estimé à 5 143 000 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre : 493 000 € T.T.C

Travaux d'aménagement et de construction : 4 650 000 € T.T.C

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques
CENTRE DE POLICE – CSU

Sur ce site, au total 70 agents seront appelés à travailler, répartis autour de 3 entités distinctes :

- **La Police Nationale**

- **La Police Municipale et ses brigades rattachées**
- **Le Centre Superviseur Urbain**

Le bâtiment existant de 250m² sera réhabilité et une extension de 530 m² sera créée pour un total de 780 m² totalement dédié à la sécurité de notre commune. **Ce bâtiment sera baptisé Centre de Sécurité Publique du Cap d'Agde.**

Avancement de l'opération:

La consultation et l'attribution des travaux « entreprises » sont réalisées depuis le mois de mars.

Etudes préparatoires et mise au point du planning terminées au mois de mai

En Septembre : installation du chantier et validation des plans d'exécution.

1^{er} octobre : début des travaux par la préparation et la démolition intérieure du bâtiment existant et préparation de la plateforme pour l'extension du bâtiment.

Durée des travaux pendant 11 mois pour une mise en service en juillet 2020.

Le coût total de l'opération sera de 1 000 000,00 € TTC

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services Techniques

CHATEAU LAURENS

La CAHM porte le chantier de restauration de la Villa Laurens pour un budget global d'environ 10 Millions d'euros et une durée de trois ans. Ce chantier vise la restauration d'un édifice majeur du territoire, voué à devenir un pôle culturel d'échelle régionale voire nationale compte tenu de son histoire et de ses spécificités architecturales et décoratives autour de l'art nouveau et des arts décoratifs.

Fin 2016 – début 2017, le chantier de restauration a démarré. Le service représente la maîtrise d'ouvrage, participe aux réunions de chantier, suit les opérations pilotées par la maîtrise d'œuvre et sert d'interface avec les partenaires financiers du projet et plus particulièrement la DRAC Occitanie dont la restauration du monument historique classé dépend.

État des travaux au 1^{er} septembre 2019

Petits appartements restaurés à 70 %:

Plancher/parquet en cours de repose

Menuiseries reposées (fer et bois)

Lambris reposés

Grands vitraux en cours de repose depuis la fin du mois de juillet.

Décor plafonnant « Appolon sur son char » reposé (Œuvre du peintre Anquetin)

Serre bords d'Hérault : lambris, menuiserie, staff et escalier posés, en cours de mise en peinture.

Corps Nord (côté voie ferrée) restaurés à 80 % y compris les façades extérieures (enduits, peinture ornementale en couleur etc.

Écurie en cours de restauration : traitement des mangeoires, des ferronneries etc.

Grange (futur atelier pédagogique) mise en place de la grande porte en ferronnerie

Corps central restauré à 50 %

Grande Terrasse côté nord entièrement restaurée, avec ses balustres et corniche et remise en peinture des éléments architecturaux

Grande terrasse côté sud : Grand parapluie posé et restauration du kiosque égyptien et de l'autre partie de terrasse
Péristyle (colonnade d'entrée) ; réalisation de la démolition du plafond-plancher et de reconstruction à l'identique permettant de retrouver le volume initial et le décor.

Façade principale 1^{er} étage : purges des encadrements des grandes fenêtres et pose de nouvelles pierres en attente de sculpture
La restauration des décors intérieurs se poursuivent (Salon mauresque, grand salon etc.)

- repose des grandes fenêtres 100 %
- traitement en atelier des plafonds en bois peints du grand vestibule
- plâtres et staff des chambres et autres pièces effectués à 100 %
- Laboratoire : traitement des ferronneries effectué ; purge du plafond

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Mme GUILHOU, MME LABATUT, M SAIGNES, M DUBOIS, M SABLAIROLES, M HERAL, M LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, Mme CROS Marinette, M HENNARD Marcel, MENOUE Michel, REY André, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absents :

CADET Maurice, CARPENTIER Jacques, LUC Jean-Pierre, PROCH François,.

Absents Excusés :

LEMONNIER Marie-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine.